

## Division des ressources humaines (DRH)

La division des ressources humaines a pour principales missions : la gestion des affaires médicales, la gestion des accidents de services et des maladies professionnelles, la gestion des personnels d'encadrement, la gestion des volontaires de service civique, le secrétariat administratif du CHSCT départemental, la liaison avec l'enseignement privé, le conseil mobilité carrière, la gestion des personnels affectés à la DSDEN et le suivi des projets RH académiques.

### **Chef(fe) de division**

Bureau : 1607 Téléphone : 01 71 14 28 18

Courriel : [ce.ia92.drh@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.drh@ac-versailles.fr)

**Adjoint(e) du chef ou de la cheffe de division et chef(fe) du bureau** de gestion des accidents de service, des maladies professionnelles et des affaires médicales

Bureau : 1610 Téléphone : 01 71 14 27 13

Courriel : [ce.ia92.affairesmedicales@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.affairesmedicales@ac-versailles.fr)

**Bureau de gestion des accidents de service, des maladies professionnelles et des affaires médicales** Le bureau assure l'instruction des demandes d'imputabilité au service des accidents et des maladies, la prise en charge financière des soins, l'examen des dossiers par la commission de réforme ainsi que la gestion des invalidités imputables au service, la gestion des expertises médicales et des demandes de production de créance. Le bureau prend également en charge les personnels dont la situation de santé requiert l'avis du comité médical départemental (congé de maladie prolongés, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé de grave maladie, temps partiel pour raison thérapeutique, disponibilité pour raison de santé, retraite pour invalidité...).

Gestion affaires médicales	Téléphone	Bureau	Courriel
Lettres A à D - DSDEN	01 71 14 27 22	1616	<a href="mailto:ce.ia92.affairesmedicales@acversailles.fr">ce.ia92.affairesmedicales@acversailles.fr</a>
Lettres E à M	01 71 14 27 99	1616	
Lettres N à Z	01 71 14 28 00	1616	
Gestion accidents et maladies professionnelles	Téléphone	Bureau	Courriel
Lettres A et de V à Z	01 71 14 27 14	1605	<a href="mailto:ce.ia92.drh-atmp@ac-versailles.fr">ce.ia92.drh-atmp@ac-versailles.fr</a>
Lettres B à D	01 71 14 27 06	1603	
Lettres E à K	01 71 14 27 05	1603	
Lettres L à N	01 71 14 27 07	1603	
Lettres O à U	01 71 14 27 52	1603	

### **Bureau de gestion des personnels d'encadrement et des distinctions honorifiques**

La cellule de gestion des personnels d'encadrement assure la gestion RH de proximité des personnels de direction des établissements ainsi que des inspecteurs de l'éducation nationale en lien avec la division de l'encadrement au rectorat. Le service gère également les distinctions honorifiques (palmes académiques, légion d'honneur...).

Bureau : 1670      Téléphone : 01 71 14 28 14      Courriel : [ce.ia92.drh-encadrement@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.drh-encadrement@ac-versailles.fr)

Gestion	Téléphone	Bureau	Courriel
Bassins de d'Antony, Boulogne et Vanves	01 71 14 28 14	1670	<a href="mailto:ce.ia92.drh-encadrement@ac-versailles.fr">ce.ia92.drh-encadrement@ac-versailles.fr</a>
Bassins de Gennevilliers, Neuilly et Nanterre	01 71 14 28 15		

### **Chargé(e) de mission ressources humaines : CHSCT, enseignement privé**

Le ou la chargé(e) de mission ressources humaines assure le secrétariat administratif du comité d'hygiène, de santé et des conditions de travail départemental (CHSCT) ; il ou elle exerce également la fonction de référent pour l'enseignement privé et prend en charge le suivi des actions relatives à la charte Marianne ainsi que les enquêtes dans le domaine des ressources humaines.

Bureau : 1670      Téléphone : 01 71 14 27 54      Courriel : [ce.ia92.drh-missions2@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.drh-missions2@ac-versailles.fr)

### **Chargé(e) de mission ressources humaines : conseiller(ère) mobilité carrière**

Le ou la conseiller(ère) en mobilité et carrières fait partie du réseau national des CMC de l'Éducation nationale. Il apporte une expertise académique personnalisée. À ce titre, il ou elle informe, conseille, accompagne les agents titulaires ou contractuels, dans leur projet de mobilité professionnelle et apporte une expertise aux services académiques en matière de mobilité professionnelle. Par ailleurs, il ou elle assure la gestion des volontaires de service civique ; il ou elle exerce également la fonction de référent dans le cadre du dispositif « Égalité - diversité ».

Bureau : 1739      Téléphone : 01 71 14 27 62      Courriel : [ce.ia92.drh-missions@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.drh-missions@ac-versailles.fr)

### **Bureau de gestion des personnels de la DSDEN 92**

Bureau : 1612      Téléphone : 01 71 14 27 43      Courriel : [ce.ia92.drh1@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.drh1@ac-versailles.fr)